



COMMUNIQUÉS DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : TRAVAUX DE SÉCURISATION – VILLAGE DE MUZON

Mis en ligne le 12 octobre 2021

fileadmin/images/Treillieres/0-Photos_accueil/ACTUALITES/COMMUNIQUES_DE_PRESSE/20211007_Point_presse_muzon.pdf



[Cliquez sur le document pour le consulter.](#)

Contact :
M. Rincé

claude.rince@treillieres.fr

Travaux sécurisation – Village de Muzon

Le village de Muzon est traversé par la route départementale n°49, axe important de transit vers l'agglomération nantaise. Malgré les aménagements existants et les limitations de vitesse en place, les conditions de sécurité pour les habitants du village n'étaient pas satisfaisantes.

Après avoir rencontré un collectif d'habitants du hameau, la commune a décidé de demander le classement en agglomération de ce secteur. Cela était un préalable indispensable à l'aménagement de dispositifs de réduction de la vitesse et d'un cheminement protégé pour l'accès aux arrêts de cars.

Les aménagements consisteront en :

- La création d'un cheminement continu en rive Nord (busage de fossé),
- La création d'un mini giratoire à l'intersection avec la rue des Bignons et le chemin des Thébaudières (en lieu et place des 2 tourne-à-gauche existants),
- La création de 4 plateaux surélevés, dont 3 en traversées piétonnes
- Le remplacement des lanternes vieillissantes par des LED, afin d'améliorer le niveau d'éclairage de la chaussée,
- En complément, 2 ralentisseurs seront aussi créés sur la rue de la fosse aux loups

L'appel d'offres est actuellement en cours. Les travaux devraient démarrer d'ici la fin d'année 2021, sous réserve de la validation définitive du Département et des résultats de l'appel d'offres.



Mini-giratoire ●
Plateaux surélevés ■
Panneaux d'entrée d'agglomération /
Cheminement piéton —

Mairie de Treillières
51, rue de la mairie
44 119 TREILLIÈRES
Tél. 02 40 94 64 16
Courriel : mairie@treillieres.fr
www.treillieres.fr

12 octobre 2021



RETOUR À LA LISTE



Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.